- In Antonia: 1 ong + 1 copie 12-3-52 PARTEMENT RÉPUBLIQUE FRANÇAISE de la ente-Maritime ROYAN COMMUNE de tro rect Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal CANTON 26 Février 1953 Séance du L'an mil neuf cent oinquente trois, le 26 OBJET : , le Conseil Municipal de Royan Frangaise s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de ordinaire M. Regesoni, Maire , en session extraordinaire d'après convocations faites le_ 21 Fourter NOMBRE de Etaient présents : MM. Regnacht, Veynsière locheder eur Chamboulan, Prugnaud, Bujard, Guillaud, Dufour, Lafage pris part au vote : Counil, Souchet, Baudet, Péraudeau, Bonecq, Pouget. DATE fichage, à la porte mairie, du compte de la séance : Absents: MM. Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Bujard , ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées. M. le Président a ouvert la séance et a Le Conseil approuve l'attribution d'un priz de 2.500 à Madane Morthelour et à line Morcoviller qui ont été décerées de la Médaille de la Famille Française en 1952 Dipense à mondater che XXV, arte 5.

VE	
TP 10	10 mane 1057
mp, re	TO Mars 1900
le Préf	10 mars 1953
étaire	Général
mé: 11	Général Lisible
Prec. TT	AAUAUAU
	The state of the s
	Annual Control of the
3	
4.	
	Fait et délibéré à
	les jour, mois et an susdits.
	ies jour, mois et an susdits.
	Out signé ou registre : MM
lien au	Ont signé au registre : MM.
ablir à	The important is an arrest
tion de (
de la loi	
	The state of the s
	N
1	N'ont pas signé : MM.
i	The state of the s
a suite	
la suite	
la suite mpêchés de la loi	
la suite mpêchés 7 de la loi	